

Soutien d'étéiage Sioule

Convention EDF – Chambre d'agriculture 03

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ALLIER

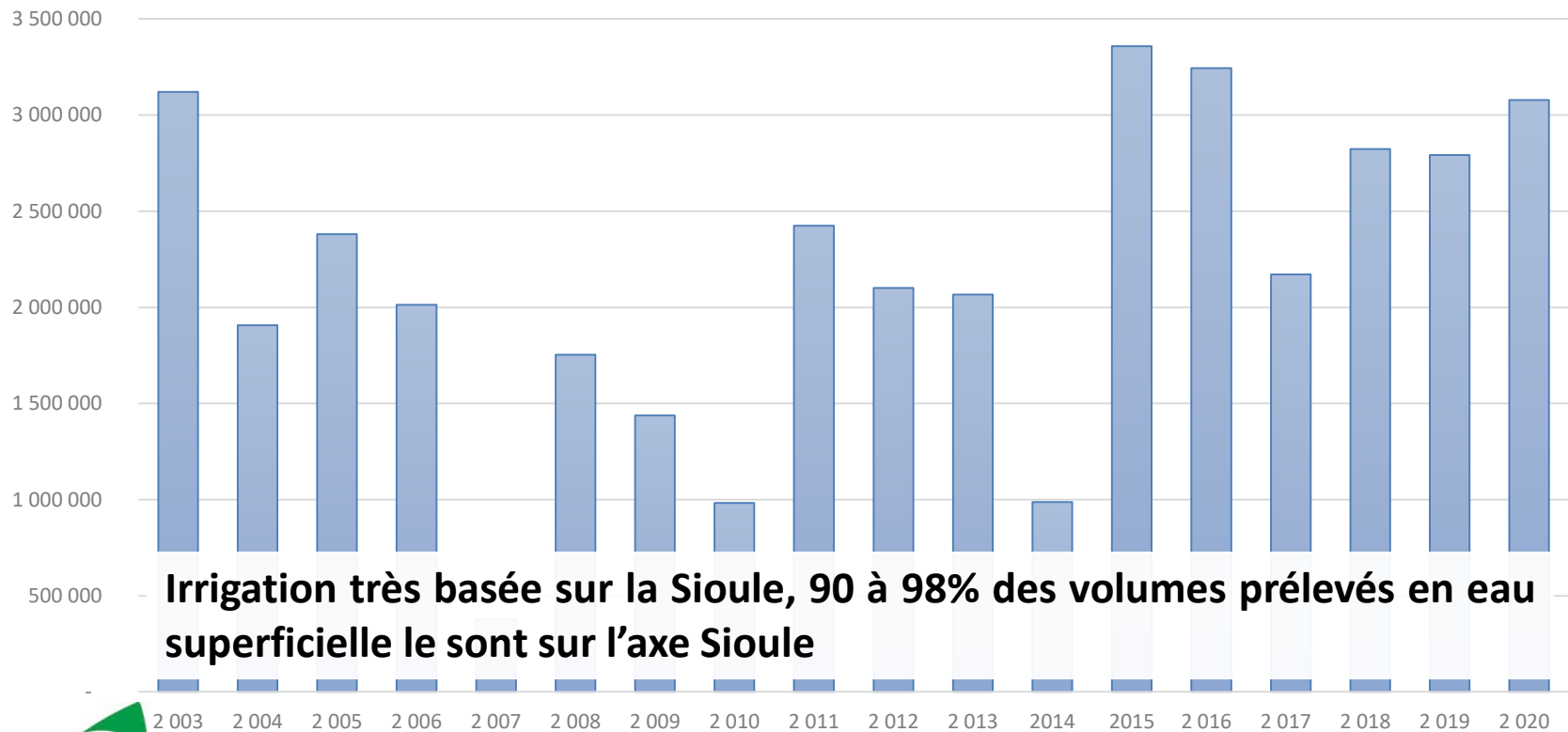
1. Irrigation bassin de la Sioule

- Irrigation gérée par l'organisme unique (volumes prélevables),
- 46 préleveurs (dont 5 réseaux collectifs)
- 80 points de prélèvement (dont 2/3 en eau superficielle été)
- Superficie irriguée 2020
 - Totale: 2 900ha (dont 1 500ha maïs / soja)
 - En eau superficielle été: 2 600ha (dont 1 300ha maïs / soja)



1. Irrigation bassin de la Sioule

Volume eau superficielle Sioule (après 1er juin)



2. Étiage 2019

- Étiage précoce et très prononcé
- Passage possible en crise début juillet
 - Organisation de tours d'eau
 - Réquisition des Fades +300l/s
 - Compensation financière pour EDF par les irrigants
 - Passage en crise évité



3. Convention EDF – CA03

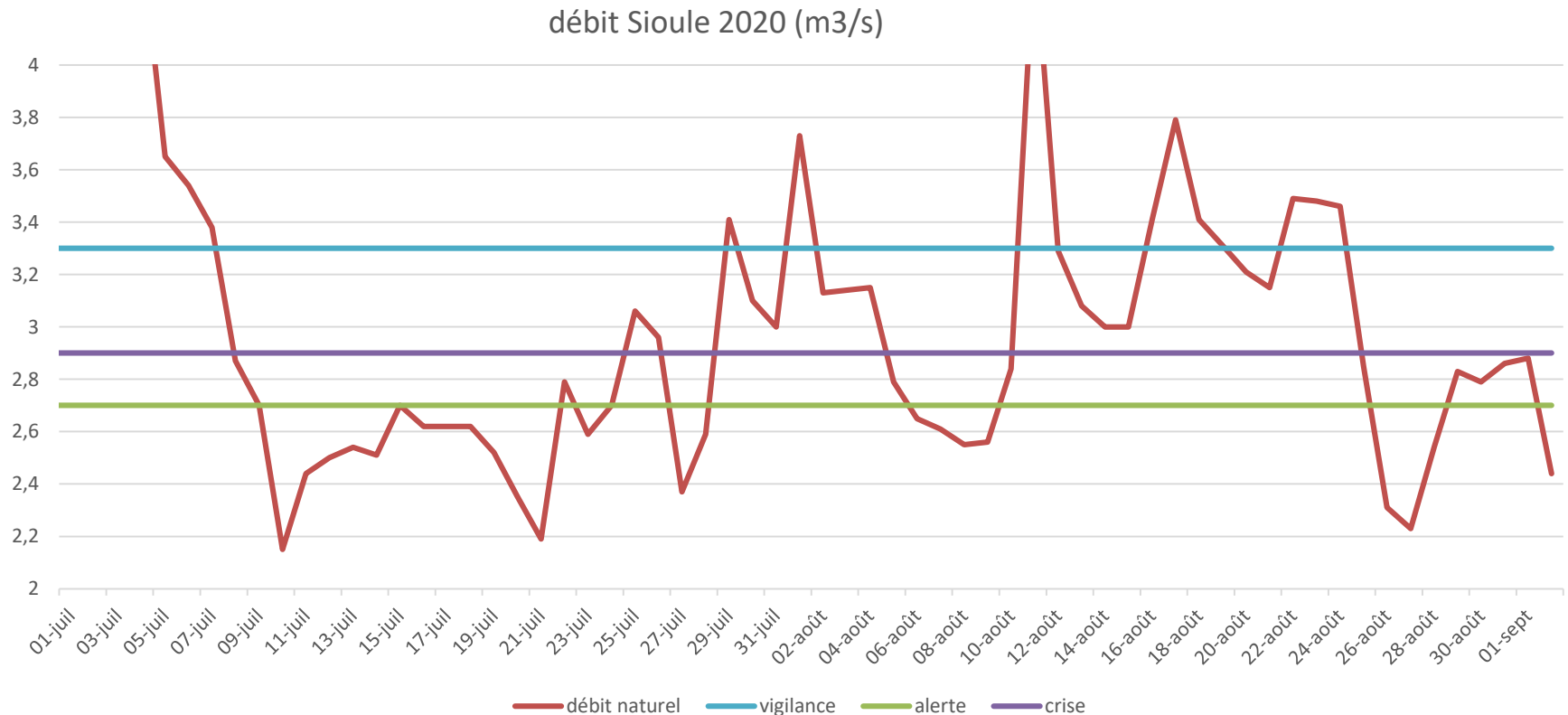
Signature d'une convention début 2020:

- Accord valable 6 ans
- Mise en réserve de 4,8Mm³
- Volume mobilisable entre le 01/07 et le 01/09
- Sur-débits compris entre 0 et 0,7m³/s

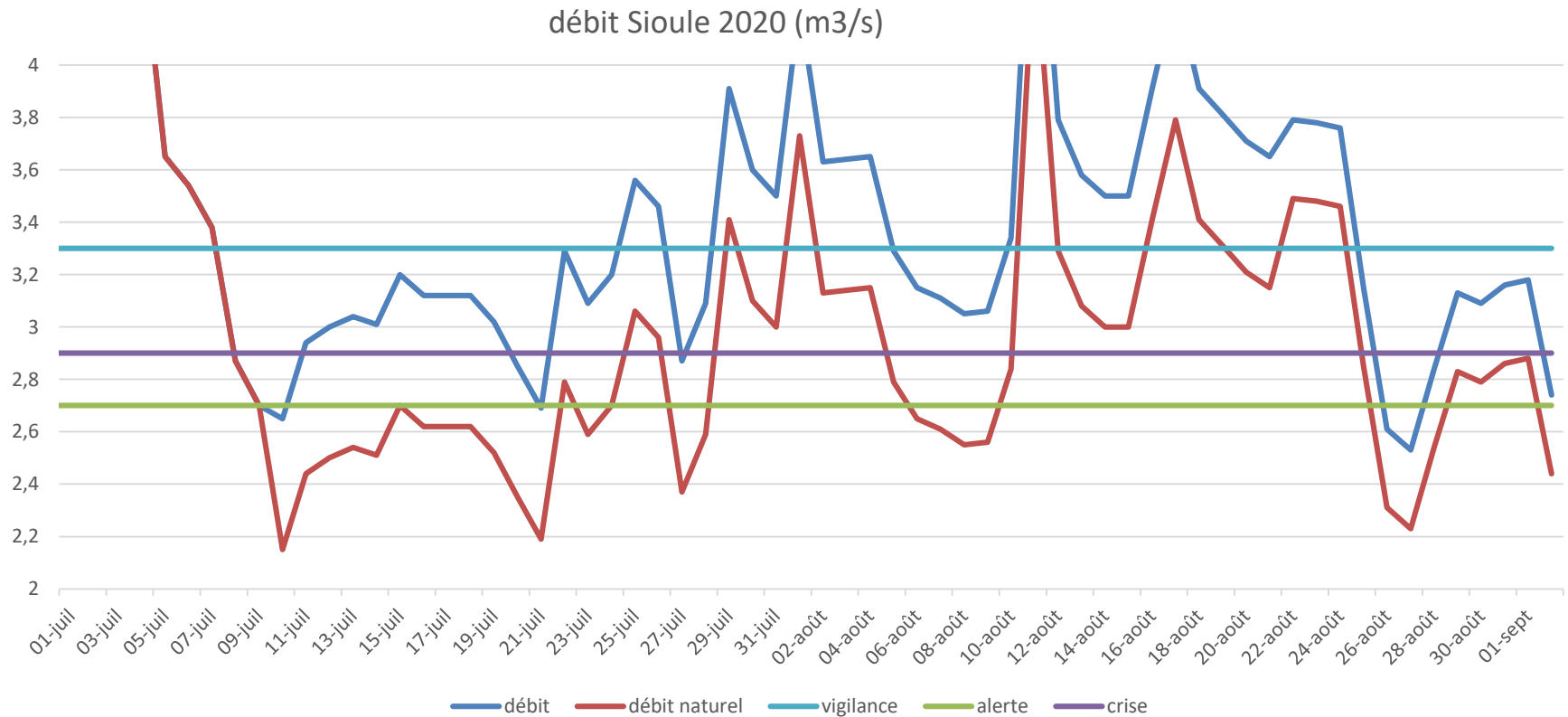
Compensation financière 100% à la charge des irrigants



4. Retour sur l'étiage 2020



4. Retour sur l'étiage 2020



Soutien d'étéiage Sioule

Convention EDF – Chambre d'agriculture 03

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ALLIER